



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CENTRE  
COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALE**

**SEANCE DU 03 AVRIL 2025**

**PRESIDENCE : Mme BILLOT Brigitte,  
Vice-Présidente**

**DELIBERATION N° 24**

**PRESENTS:** Mme Brigitte BILLOT (Vice-Présidente); Mme Brigitte DEVESA (en visio); M. Eric CHEVALIER; M. Laurent DILLINGER; Mme Elisabeth HUARD; M. Gérard TRUCY; M. Jean-Claude PIERRON; M. André BENSACKOUN.

**ABSENT(S) OU EXCUSE(S):** Mme JOISSAINS Sophie (Présidente); Mme Sylvaine DI CARO; M. Pierre SPANO; Mme Maryline HANOT; Mme Véronique PAGE; Mme Sylvie THUSTRUP; Mme Catherine SILVESTRE.

**POUVOIR(S) :** Mme JOISSAINS Sophie (pouvoir à Mme Brigitte BILLOT) ; Mme Maryline HANOT (pouvoir à M. André BENSACKOUN); Mme Véronique PAGE (Pouvoir à M. TRUCY).

**SECRETAIRE :** Mme Marie-Anais RENAULT-ROUX

**OBJET : DVSA – ANIMATION – FETE DES SENIORS AU PARC SAINT-MITRE**

Pour la 46<sup>ème</sup> année consécutive, le service Animation Seniors organise la fête des seniors intergénérationnelle. Le Parc Saint-Mitre à Aix-en-Provence a été choisi pour accueillir la manifestation le mercredi 28 mai 2025.

A l'occasion de cette traditionnelle fête champêtre, il est de coutume de proposer un repas, un spectacle, une animation dansante, l'intervention de la chorale du CCAS. Aussi, plusieurs propositions et devis ont été reçus.

Le choix du traiteur est Armand traiteur

Il propose un repas composé d'une paëlla, assiette de fromage sur lit de salade et tarte normande sur lit de crème anglaise (mise en assiette par leur soins, serveurs en tenue Classique et cuisiniers sur place) pour un coût de 22 € par personne. Il est prévu pour cette manifestation 250 personnes, le repas sera donc facturé 5 500 € (22 € x 250 = 5 500 €). Pour information, le budget repas de 2025 est de 5 800 €.

Le repas sera proposé à 15 € aux personnes âgées, et pour celles ne souhaitant pas prendre le repas pourront apporter leur pique-nique.

Le choix du spectacle s'est porté sur la compagnie Equinoxe proposant une production intitulée « LA FOLIE DES ANNEES 90 » » composée d'un orchestre accompagné de danseurs. Le tarif de la prestation est de 4 050.00 € TTC.

Nous proposons également une animation musicale « accordéon » spécial journée guinguette pour un accueil musical des invités et déambulation du musicien de 10h à 13h entre les tables. Monsieur Yann Vallée, artiste musicien au coût de 340 € TTC a été retenu.

Ensuite, la Chorale du CCAS, dans le cadre de ses prestations annuelles, proposera une représentation avec la participation des adhérents de l'atelier Chorale.

Il est également prévu de mettre à disposition des participants une buvette, dont les tarifs sont les suivants :

- boissons sans alcool : 2 €
- eau : gratuit
- café : gratuit

Pour information, en 2024 l'organisation de la fête a représenté une dépense de 14 000 € pour une recette de 3169 €.

### COMPTE TENU DE CE QUI PRECEDE

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU :

Les articles L.123-4 à L. 123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles

Considérant l'organisation de la fête des seniors au Parc Saint-Mitre,

Les propositions de Mme DI CARO entendues ,

Après avoir constaté la présence du quorum légal de ses membres ;

### DECIDE

➤ **DE FIXER** les tarifs du repas à 15 €, des boissons sans alcool à 2 € et une gratuité pour l'eau et le café pour l'année 2025

➤ **DE DIRE** que les recettes correspondantes seront inscrites sur la nature 7066 rubrique 6042 du Budget Principal.

Vote : 11  
Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

La Vice-Présidente,

Brigitte BILLOT



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 08/04/25 et de la publication le 08/04/25.